



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTIONS (FASEG)

OPTION : SCIENCE ECONOMIE

SPECIALITE : ECONOMIE APPLIQUEE

**MEMOIRE DE FIN DE FORMATION EN LICENCE
PROFESSIONNELLE**

THEME

**EFFETS DE GRATUITE DE LA
SCOLARISATION DES FILLES DANS
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : CAS DU
DEPARTEMENT DU LITTORAL**

Réalisé et présenté par :

KOUASSI B. A. Athanase

&

MEKPOE C. Achille

Sous la Direction du :

MAITRE DE MEMOIRE

Dr. Yves SOGLO

Enseignant à la FASEG

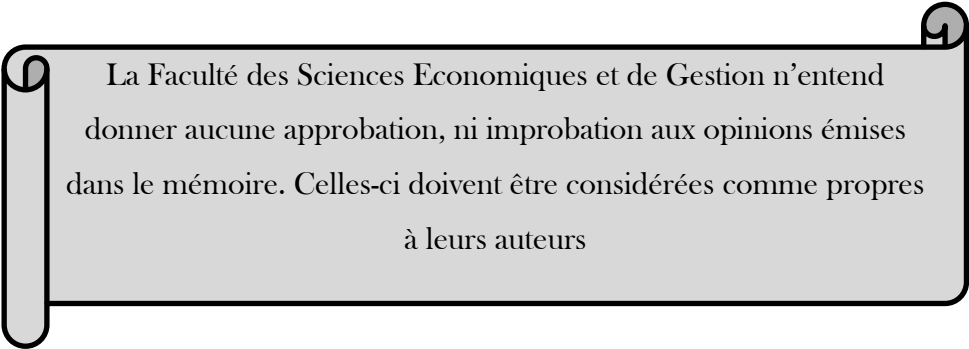
MAITRE DE STAGE :

Mr Parfait BODJRENOU

Chef service SGSI/MESTFP

Année Académique : 2015-2016

AVERTISSEMENT



La Faculté des Sciences Economiques et de Gestion n'entend
donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises
dans le mémoire. Celles-ci doivent être considérées comme propres
à leurs auteurs

DEDICACES

Dédicace n°1

Je dédie cette œuvre :

A toute la famille MEKPOE

A ma très chère maman, BOCO Marcelline

A mon regretté Père, MEKPOE Pierre

A mon grand frère, MEKPOE Gérard

A mon grand frère, DEMASSIGBEDAN Michael

A mon petit frère, MEKPOE Nestor

A Mme AMOUSSOU Laurisse

A vous mes proches et amis

Merci Seigneur !

MEKPOE Achille

Dédicace n°2

Je dédie cette œuvre A :

Tous les membres de ma famille notamment mon très cher Papa KOUASSI Bernard, ma très chère maman HOUNNIWANOU Albertine, mes chers frères Yves, Richard, Paul, Anatole, mes chères sœurs Patricia, Sylvie, Cathérine, tous mes frères et sœurs consanguin, et tous mes cousins, cousines neveux et nièces.

Vous tous mes proches et amis.

Merci Seigneur !

KOUASSI Athanase

REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, nous tenons à remercier en premier lieu l'Eternel Dieu pour sa protection et ses grâces qu'il manifeste sans cesse dans notre vie depuis notre naissance jusqu'à ce jour, et qu'il continuera de faire d'avantage dans notre vie.

Ensuite la réalisation de ce travail, n'aurait pas été possible sans la contribution de différentes personnes auxquelles nous devons une profonde gratitude.

Nous exprimons notre profonde gratitude envers Docteur Yves SOGLO, Enseignant à la FASEG, notre maître de mémoire qui n'a ménagé aucun effort pour l'aboutissement de ce travail. Nous adressons nos sincères remerciements au professeur Charlemagne IGUE, doyen de la FASEG de l'UAC, au Docteur Théophile M..A. Woto vice doyen de la FASEG de l'UAC et tout le corps administratif de la FASEG pour tous les efforts accomplis dans le bon déroulement de la formation.

Nous orientons nos remerciements à l'endroit du professeur Fulbert Géro AMOUSSOUGA, Denis ACCLASSATO, Alastair ALINSATO et tous les professeurs, docteurs et doctorants de la FASEG pour leur prestigieuse formation.

Nous remercions infiniment son excellence Monsieur Lucien KOKOU, Ministre de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation Professionnelle, Monsieur le Directeur de la Programmation et de la Prospective du ministère, Monsieur Parfait BODJRENOU, Chef service du SGSI du ministère et à tous les Agents du ministère pour leur chaleureux accueil et leur générosité manifestée à notre égard dans le ministère.

Nous voudrions particulièrement dire merci à Monsieur Parfait BODJRENOU, notre maître de stage qui nous a guidé dans les recherches lors du stage.

Nous disons merci aussi à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre, de loin ou de proche ont contribué à la rédaction de ce mémoire.

Merci à tous les membres du jury.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AC	: Attaché de Cabinet
ACE	: Agent Contractuel de l'Etat
ADC	: Assistant du Directeur de Cabinet
AM	: Assistant du Ministre
ANFP	: Agence Nationale de la Formation Professionnelle
APE	: Association des parents d'élèves
APE	: Agent permanent de l'Etat
ASGM	: Assistant du Secrétaire Général du Ministère
BM	: Banque Mondiale
CCMP	: Cellule de Contrôle des Marchés Publics
CCNESTFP	: Conseil Consultatif National des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
CCNETFP	: Conseil Consultatif National des Enseignements Techniques et de la Formation Professionnelle
CCOM	: Cellule de Communication
CFPEEN	: Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale
CM	: Chauffeurs du Ministre
CMM	: Chargé de Mission du Ministre
CPM	: Chargé de Protocole du Ministre
CSDS	: Cellule Sectorielle pour le Dialogue Social
CSPRA	: Cellule Sectorielle pour la Réforme Administrative et Institutionnelle
CT	: Conseillers Techniques
DAC	: Directeur Adjoint de Cabinet
DAFP	: Direction de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle
DC	: Directeur de Cabinet
DDESTFP	: Direction Départementale de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
DEC	: Direction des Examens et Concours
DEP	: Direction des Etablissements Privés
DESG	: Direction de l'Enseignement Secondaire Général
DET	: Direction des Enseignements Techniques
DIP	: Direction de l'Informatique et du Pré-archivage

DRIJ	: Direction de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EPT	: Education Pour Tous
ESG	: Enseignement Secondaire Général
EP	: Enseignement Primaire
FASEG	: Faculté des Sciences Economiques et de Gestion
GC	: Garde de Corps
IGM	: Inspection Générale du Ministère
IGPM	: Inspection Générale Pédagogique du Ministère
INIFRCF	: Institut National de l'Ingénierie de Formation et de Renforcement des Capacités des Formateurs
MESTFP	: Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle
OCDE	: Organisation de la Coopération et du Développement Economique
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PDDSEA	: Plan Décadal de Développement du Secteur de l'Education Actualisée
PGSFIES	: Politique de Gratuité de la Scolarisation des Filles dans l'Enseignement Secondaire
SA	: Secrétariat Administratif
SGAM	: Secrétaire Général Adjoint du Ministère
SGM	: Secrétariat Secrétaire Général du Ministère
SGSI	: Service de la Gestion du Système d'Information
SP	: Secrétariat Secrétaire Particulier
SPM	: Service du Protocole du Ministère
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

Liste des tableaux et Graphiques

Tableau n°1 : Echantillonnage de la population mère.....	23
Tableau n°2: Evolution du nombre d'élèves au public dans le département du littoral.....	25
Le tableau n° 3 : indique l'état de l'effectif total d'élèves filles au 1er cycle.....	26
Le tableau n° 4: indique l'état de l'effectif total d'élèves filles au 1er cycle.....	28
Tableau n°5 : Evolution de l'effectif des enseignants.....	29
Tableau n°6 : Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité.....	30
Tableau n°7 : Opinion des enquêtés par rapport à la satisfaction de l'intervention de Politique.....	31
Tableau n°8 : Opinion des enquêtés sur le type de satisfaction de l'intervention de politique.....	32
Graphique n°1 : Evolution du nombre d'élèves au public dans le département du littoral.....	26
Graphique n°2 : Evolution de l'effectif des filles scolarisées du premier cycle de 2006 à 2015.....	27
Graphique n° 3 : Evolution de l'effectif des filles scolarisées du second cycle de 2006 à 2015.....	29
Graphique n°4 : Evolution de l'effectif des enseignants entre 2006 et 2015.....	30
Graphique n°5 : Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité.....	31
Graphique n°6 : Opinion des enquêtés par rapport à la satisfaction de l'intervention de politique.....	32
Graphique n°7: Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité.....	33

Sommaire

Avertissement.....	i
Dédicaces.....	ii
Remerciement.....	iii
Liste des acronymes.....	iv
Liste des tableaux et graphiques.....	vi
Sommaire	vii
Résumé.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre1 : cadre théorique et institutionnel de l'étude.....	2
Section 1 : Cadre Théorique de l'étude.....	2
Paragraphe 1 : problématique, objectifs et hypothèses.....	2
Paragraphe 2 : la revue de la littérature.....	5
Section 2 : Cadre Institutionnel de l'étude.....	15
Paragraphe 1 : Mission, attribution et organisation du ministère.....	15
Paragraphe 2 : Déroulement du Stage et intérêt de l'étude.....	20
Chapitre 2: Présentation, Analyse des résultats et recommandations	22
Section 1 : Démarche méthodologique.....	22
Section 2: Présentation, Analyse des Résultats et Recommandations.....	24
Paragraphe 1 : Présentation Et Analyse Des Résultats.....	25
Paragraphe 2 : Recommandations.....	34
Conclusion.....	36
Bibliographie :.....	37
Annexe 1:.....	39
Annexe 2 :.....	43

RESUME

Le travail consiste à évaluer les effets de gratuité de la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire dans le département du Littoral couvrant la période de 2006 à 2015. La méthodologie utilisée est l'analyse descriptive des données retrouvées au sein de la structure de stage et aussi des informations recueillies lors des enquêtes où nous aboutissons à des résultats suivants : la politique de gratuité améliore l'accessibilité des filles et à un effet négatif sur la rétention. Enfin pour la bonne marche de la politique, nous exhortons le gouvernement à respecter ses engagements et à sensibiliser les acteurs du système éducatif de prendre conscience de l'importance de cette politique dans l'éducation des filles afin de bien jouer leurs rôles.

Mots clés : Gratuité, Scolarisation, Accessibilité, Rétention, Education

INTRODUCTION

L'éducation est un moyen fondamental qui assure la civilisation de l'homme en lui offrant des connaissances utiles à son savoir-vivre, à son savoir-être et à son savoir-faire. Dans le monde actuel, l'école est une source principale de l'éducation après l'éducation parentale. Elle prépare l'enfant à la vie en société, à ses responsabilités et même à sa participation dans la gestion de la cité. Au fil des siècles et des évolutions techniques, le besoin en éducation s'est considérablement accru pour conserver les acquis et favoriser l'innovation. Auparavant réservée à des catégories sociales privilégiées, à l'élite, elle s'est élargie à partir du XIXe siècle à tous et particulièrement aux filles. Aujourd'hui dans la plupart des pays du monde, c'est l'école qui assure l'éducation de tous les enfants ; elle est obligatoire, publique, laïque et relève de la responsabilité des Etats.

C'est dans cette optique que l'Etat béninois a initié en octobre 2006 la gratuité de l'école maternelle et primaire au Bénin. Deux ans plus tard, c'est le tour des étudiants de bénéficier de cet avantage puis le tour des filles du premier cycle du secondaire d'en bénéficier depuis 2010. Cette politique qui s'inscrit dans la dynamique des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), vise à renforcer les capacités intellectuelles de l'Homme, à favoriser la scolarisation des filles donc améliorer leur taux d'alphabétisation, à aider la population à travers les financements dans le cadre éducatif, à l'épanouissement de la femme et à améliorer leur niveau de vie pour un développement local .Ce projet qui vise également la réduction des inégalités doit permettre aux communautés de prendre conscience de leur responsabilité à éduquer les enfants notamment les filles à travers leur scolarisation massive et à leur apprendre comment s'insérer dans la société conformément aux principes de la société.

Cette politique du gouvernement Béninois contribue-elle à améliorer réellement la scolarisation et les conditions des filles dans l'enseignement secondaire ?

Le présent travail s'articule autour de deux chapitres. Le premier porte sur le cadre théorique et institutionnel de l'étude. Le second concerne le cadre méthodologique de l'étude où nous allons parler de la présentation, de l'analyse des résultats et puis donner des recommandations.

Chapitre 1 : Cadre Théorique et institutionnel de l'étude

Dans ce chapitre nous allons aborder dans un premier temps le cadre Théorique de l'étude et ensuite parler de la structure d'accueil de stage.

Section 1 : Cadre Théorique de l'étude

Cette section regroupe la problématique de notre étude, les objectifs visés, les hypothèses et enfin une revue de littérature de notre étude.

Paragraphe 1 : Problématique, Objectifs Et Hypothèses

PROBLEMATIQUE

Dans le monde, 800 millions d'adultes sont analphabètes soit 16% de la population mondiale. En Afrique subsaharienne, ce nombre a augmenté depuis 1999, passant de 156 à 186 millions. Plus de 187 millions de personnes qui ont plus de 15 ans sont en analphabètes en Afrique subsaharienne. Le taux a progressé de 57 à 59%. Aussi dans le monde, 80% des femmes sont alphabétisées contre 89% des hommes : ce qui en creux signifie que le taux d'analphabète est deux fois plus élevé chez les femmes que les hommes (20% contre 11%). En Afrique subsaharienne, la minorité des femmes est alphabétisée alors que 68% d'hommes le sont. Selon le classement de l'UNESCO en 2011, le Bénin est classé parmi les dix premiers pays à fort taux d'analphabétisme : il est de 57,6% dont 44,8% chez les hommes contre 69,7 chez les femmes.

En effet, l'éducation des filles est l'un des problèmes qui préoccupent actuellement l'humanité toute entière ; son importance a été prouvée à maintes reprises. A cet effet, la conférence mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT) tenue à New York par la communauté internationale a retenu une échéance, celle de 2015, pour atteindre cette fois-ci huit objectifs dits Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dont les deux ci-après portent essentiellement sur les filles : Faire en sorte qu' en 2015, tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire, gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme ; Eliminer les disparité entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire en 2005 et instaurer l'égalité dans ce domaine en 2015 en veillant notamment à assurer aux filles un accès équitable et sans restriction à une éducation de base de qualité avec les mêmes chances de réussite. (UNESCO, pp. 36-37).

La République du Bénin (RB) prône elle aussi la scolarisation des filles et l'élimination des disparités de scolarisation entre celles-ci et les garçons dans ses différents sous-secteurs de l'éducation. Ainsi, le souci de faire participer l'enseignement maternel à l'atteinte de la scolarisation primaire universelle a favorisé sa relance : de 18 621 enfants en 2001, les effectifs sont passés à 39 136 en 2007, puis à 109 449 en 2011. L'évolution constatée depuis 2006 montre une accélération grâce à la mesure de gratuité prise par le gouvernement au renforcement des infrastructures, des subventions, des équipements et aux sensibilisations des communautés en faveur d'un accroissement de la demande de préscolarisation. (PDDSEA phase3/2013 – 2015 page 25).

Au niveau de l'enseignement secondaire général l'accroissement des effectifs scolarisés est relativement élevé : le taux annuel moyen d'accroissement est de 10,5% dans le premier cycle et de 16,3% dans le second cycle au cours de la période 2000-2001 et 2010-2011. La croissance des effectifs dans le privé a été légèrement plus soutenue que dans le public. Elle se chiffre en moyenne à 13,1% par an (contre 10,1% dans le public) dans le premier cycle et à 19,9% par an (contre 15,4% dans le public) dans le second cycle. Notons enfin que l'accroissement annuel moyen observé au cours des quatre dernières années apparaît plus faible que celui de la période d'avant dans le premier cycle. Il est estimé à 6,3% en moyenne par an entre 2006-2007 et 2010-2011 (contre 13,3% entre 2000-2001 et 2006-2007) et résulte principalement des accroissements observés dans le sous-secteur public. Dans le second cycle, l'accroissement observé depuis 2006-2007 est en revanche plus élevé que celui de la période d'avant, aussi bien dans le public que dans le privé. Il se chiffre en moyenne à 17,9% par an entre 2006-2007 et 2010-2011, contre 15,3% entre 2000-2001 et 2006-2007. (PDDSEA phase3/2013 – 2015 page 26). Aussi sur le plan national, le taux de répartition des élèves en 2006 est respectivement de 66,61% des garçons contre 33,39% des filles ; 68,81% contre 34,19% en 2007, 66,24% contre 33,76% en 2008 et 65,01 contre 34,99% en 2009. (DPP/MESFTP, 2010).

Ces pourcentages montrent que sur le plan national dans le secteur secondaire l'effectif des filles est largement inférieur à celui des garçons. Il urge donc que des mesures soient prises pour améliorer la scolarisation des filles. C'est pourquoi le Gouvernement Béninois s'est engagée à améliorer la scolarisation des filles particulièrement à travers la politique de gratuité de la scolarisation des filles. Aussi peut-on se poser la question de l'efficacité des politiques menées pour l'amélioration de la scolarisation des filles en République du Bénin.

Par ailleurs, le succès d'une politique dépend en grande partie d'une bonne gestion en termes de suivi et de l'évaluation et compte tenu du fait qu'aucune étude réelle des effets

de la Gratuité de la Scolarisation des Filles dans l'Enseignement Secondaire n'a encore été faite auparavant, plusieurs interrogations ont suscité notre attention en la matière et on a retenu comme question centrale de notre étude :

Dans quelles mesures la Politique de Gratuité de la Scolarisation des Filles dans l'Enseignement Secondaire contribue-t-elle à améliorer qualitativement et quantitativement les conditions d'éducation des filles ?

Et comme questions spécifiques :

La politique de gratuité favorise-t-elle la scolarisation des filles ?

La politique de gratuité améliore-t-elle la rétention des filles ?

OBJECTIFS DE RECHERCHE :

Objectif général :

De façon globale le travail consiste à évaluer les effets de gratuité de la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire dans le département du Littoral.

Les objectifs spécifiques :

De notre objectif général découlent les objectifs spécifiques suivants :

- Analyser l'accessibilité des filles à la scolarisation dans l'enseignement secondaire.
- Analyser l'impact de la politique sur la rétention des filles.

HYPOTHESES

Une hypothèse est une supposition ou une prédiction fondée sur la logique de la problématique et les objectifs définis. C'est aussi une réponse anticipée à la question de recherche posée. Ainsi, nous avons formulé des hypothèses suivantes :

- La politique de gratuité améliore l'accessibilité des filles à la scolarisation
- La politique de la gratuité de la scolarisation a un effet négatif sur la rétention des filles.

Paragraphe 2 : La Revue de la Littérature

A / CLARIFICATION CONCEPTUELLE

L'éducation, l'enseignement, la politique de gratuité, capital humain sont des notions qui méritent d'être explicitées pour une compréhension claire. Nous nous proposons de faire une clarification de ces concepts.

Education

Le terme Education vient du latin « ex ducere » c'est-à-dire tirer hors de... Pour Larousse, l'éducation est l'action d'éduquer de former aux bonnes mœurs. C'est aussi l'ensemble des services publics chargés de l'organisation, de la direction et de la gestion de l'enseignement public : on parle de l'éducation nationale. C'est l'art de former une personne, en particulier un enfant ou un adolescent dans un domaine tout en lui développant les qualités intellectuelles, culturelles, civiques et morales de façon à lui permettre d'affronter sa vie personnelle et sociale avec une personnalité suffisamment épanouie. C'est aussi la mise en œuvre des moyens propres à développer méthodiquement une faculté, un organe.

Pour l'UNESCO, elle est l'ensemble des méthodes de formations humaines, ou de manière plus étroite, en tant que processus d'acquisitions des connaissances dans des institutions spécialisées.

Selon NEKPO (1999), « éduquer quelqu'un signifie le façonner sur les plans à la fois physique, comportemental et intellectuel afin de lui permettre de vivre une vie sociale conforme aux normes du milieu immédiat et des divers milieux où il est appelé à évoluer par la suite. » De façon générale, l'éducation est une action exercée sur autrui pour développer ses facultés physiques, intellectuelles, civiques et morales. On emploie aussi le terme « élever » qui signifie : porter de bas en haut, donner de l'éducation, former, faire naître, susciter.

Pour la société par ailleurs, la bonne éducation est la garantie du progrès social, de la prospérité économique, culturelle des peuples, parce que génératrice de science, de conscience, d'honnêteté, d'esprit de dévouement, de sens de la responsabilité, de solidarité. La bonne éducation assure la qualité des individus, la stabilité de la famille, le sérieux de la vie professionnelle, la fidélité aux engagements tous, éléments indispensables à l'édification d'une société où il fait bon vivre. C'est au travers de l'éducation que la société fait partager les valeurs qu'elle privilégie, c'est-à-dire sa culture et ses connaissances.

Dans la pratique, il existe plusieurs catégories d'éducation dont: l'éducation formelle, l'éducation non formelle et l'éducation marginale.

Enseignement

Pour le dictionnaire Larousse l'enseignement est l'action d'enseigner, de transmettre des connaissances.

L'enseignement est l'action de transmettre des connaissances nouvelles ou savoirs à un apprenant (instruire et endoctriner tout en respectant certaines règles). Il s'agit du système et la méthode d'enseigner, composée par tout un ensemble de connaissances, de principes et d'idées transmis à quelqu'un. Au pluriel « enseignements », le terme désigne plutôt des choses morales : instructions, préceptes, leçons.

L'enseignement implique l'interaction de trois éléments : l'enseignant ; l'apprenant et l'objet de connaissance.

Toutefois, pour les courants actuels tels que le cognitif, l'enseignant est celui qui pourvoit de connaissances. L'apprenant s'engage avec son apprentissage et prend l'initiative en matière de recherche du savoir.

L'enseignement en tant que transmission de connaissances est basé sur la perception, en particulier par le biais de l'oratoire et de l'écriture. L'exposition de l'enseignant, le recours à des textes et à des techniques de participation et le débat entre les étudiants sont quelques-uns des moyens employés au cours du processus d'enseignement.

Avec les progrès scientifiques, l'enseignement a intégré les nouvelles technologies et fait appel à d'autres canaux de communication pour transmettre les connaissances, tels que la vidéo et le Net. La technologie favorise également l'apprentissage à distance et l'interaction au-delà du fait de partager un même espace physique.

L'enseignement secondaire est celui qui approfondit les premiers éléments de connaissance acquis par les plus jeunes au cours primaire. Il constitue une grande subdivision pour tout le système éducatif. Il présente cette particularité unique de contribuer à la transformation de la société par l'éducation des jeunes. Du point de vue économique, l'enseignement secondaire est un outil de développement et du progrès.

Politique de gratuité :

La politique en son sens large, indique le cadre général d'une société organisée. Elle renvoie à la constitution et concerne donc la structure et le fonctionnement (méthodique, théorique et pratique) d'une communauté, d'une société, d'un groupe social.

La gratuité traduit le fait de donner quelque chose à quelqu'un sans rien bénéficier en retour. Elle traduit un fait sans contrepartie. Dans notre contexte, la gratuité de l'école signifie que l'on inscrit les enfants à l'école sans payer les frais de scolarité. Cependant, ni les

prescriptions constitutionnelles, ni les actes réglementaires ne définissent la gratuité de l'enseignement.

La politique de gratuité peut être définie comme un ensemble de mesure (décision) prises par un individu, une institution de quelque nature pour rendre l'accès à un bien ou à service, libre et sans coût ; dans le cas précis d'un Etat, la politique de gratuité est donc l'ensemble des mesures adoptées par le gouvernement pour fournir des biens et services publics à la population sans contrepartie.

Capital humain

Le capital humain est un ensemble des connaissances et des compétences données d'expérience que possèdent les individus et qui les rendent économiquement productifs. Ce capital peut s'accroître en investissant dans l'éducation, dans les soins de santé et dans la formation professionnelle. La notion de capital humain a été vulgarisée vers les années soixante suite aux travaux des économistes américains entre autre : Becker, E. Denison, T. Schultz ou J. Mincer. Le concept du capital humain s'inscrit dans un contexte où son importance dans l'activité productive d'une économie demeure irréversible. Le capital humain est donc un facteur clé de la croissance économique avec des effets de diffusion importants.

En effet, selon le dictionnaire économique (2000) le capital humain est perçu comme les capacités physiques ou intellectuelles d'un individu ou d'un groupe d'individus favorisant la production d'un revenu. La formation constitue une forme d'investissement en capital humain. Plus précisément, le capital humain est le stock de progrès techniques et de compétences incorporés dans la population active d'une nation, résultant des investissements en éducation et en formation. Selon l'encyclopédie économique, ce concept s'assimile au stock de capacités humaines économiquement productives (BEHRMAN et TAUBMAN). Ces capacités sont créées ou produites par la combinaison de capacité innées et d'investissement dans les êtres humains. C'est aussi l'ensemble des compétences et qualification détenues par un individu. En ce sens, le capital humain s'identifie à l'individu lui-même.

B / FONDEMENT THEORIQUE

Fondement théorique du capital humain

La littérature économique retient plusieurs définitions du capital humain; nous en énumérons quelques-unes.

Pour comprendre les causes de la croissance économique, nous devons d'abord nous pencher sur les conditions de l'activité économique. Traditionnellement, les spécialistes définissent « quatre facteurs de production » le premier facteur, la terre: sans elle, il est impossible de cultiver ou de jeter des fondations d'une fermes ou d'une usine. Le facteur travail (la main-d'œuvre) est à l'évidence tout aussi indispensable. Le troisième facteur est le capital, c'est-à-dire les actifs, généralement l'argent nécessaire pour construire une usine et acquérir les machines qui la feront fonctionner. Enfin, le quatrième facteur est « l'entreprise » ce que John Maynard Keynes appelait les « esprits animaux », autrement dit l'esprit d'initiative qui permet de transformer une terre stérile en usine (les années 30).

Revenons au facteur travail. A quelque exception près, les économistes envisageaient à l'origine les travailleurs comme une masse indistincte : pourvu qu'il soit capable et désireux d'accomplir un travail physique, leurs savoirs et leurs compétences importaient peu. Adam SMITH, un économiste du XVIIIe siècle était d'un autre avis : ce qui alimente l'activité économique, ce n'est pas la masse des travailleurs mais « les talents utiles acquis par les habitants ou membres de la société ». Acquérir ces talents et ces compétences, ajoute-t-il a un coût pour l'individu mais une fois acquis, ils constituent « un capital fixé et réalisé pour ainsi dire dans sa personne ».

Adam SMITH (1776) et Ricardo (1817), présentent la croissance économique comme résultat de l'accumulation du capital humain. C'est-à-dire de la quantité des instruments à la disposition des travailleurs. L'économiste américain Théodore Schultz (1961) observe que les économistes admettent depuis longtemps la part importante qui revient aux individus dans la richesse des nations. Nul ne le contesterait : après tout, les économistes ont toujours considéré le travail comme un des facteurs de création de richesse économique. Mais ce qu'ils sont moins disposés à reconnaître poursuit Schultz, c'est que les individus investissent consciemment dans leur personne pour améliorer leurs rendements économiques propres. Si quelqu'un étudie la médecine, ce n'est pas seulement dans le but de soigner les gens, c'est aussi parce que les médecins gagnent plus que les balayeurs ; et si un manager se forme à un nouveau système d'inventaire pour mettre à jour ces connaissances professionnelles, c'est également dans l'idée d'être promu et d'obtenir une augmentation de salaire.

Les classiques eux, ils partagent une vision pessimiste de long terme. En effet, la croissance est destinée à disparaître progressivement, à s'annuler dans un état stationnaire. Ceci est dû à l'évolution de la répartition du revenu national induit par l'accumulation des

facteurs. Les écrits de SMITH influencent encore le monde dans lequel nous vivons. Les opposants aux accords sur le commerce mondial le considèrent comme l'ennemi public numéro un en raison de soutien au libre-échange. Les analystes classiques, influencées par SMITH, pensent que la réponse réside dans la « main invisible ». Selon SMITH, dans une économie de marché, les individus recherchent leur intérêt personnel et utilisent les facteurs de production, les biens et services de façon à obtenir le plus grand rendement possible. Ces efforts individuels se conjuguent à grande échelle pour agir comme une main invisible qui distribue les ressources économiques vers leurs usages le plus productif. Les « modèles économiques » conçus par des économistes contemporains tels que Robert SOLOW dans les années 50 permettent d'apporter des réponses plus fines et d'expliquer les relations entre les divers facteurs de la croissance économique, par exemple entre le travail et le capital physique. A l'origine ces modèles n'accordaient pas une grande importance à l'impact du niveau d'éducation ou de la qualité du travail sur la croissance économique. Mais les choses ont peu à peu changé et depuis les débuts des années 60, on s'accorde de plus en plus sur le rôle crucial que les individus jouent dans la croissance économique en raison de leurs talents, de leurs connaissances et de leurs compétences autrement dit du capital humain. Comme pour de nombreuses idées fondamentales, il est difficile d'attribuer la notion de capital humain à un seul auteur. Mais l'ironie du sort veut qu'il ait confortablement gagné sa vie en tant que commissaire des douanes pour l'Écosse. Selon SMITH, les aptitudes des individus constituent une sorte de capital humain.

Cette théorie postule que « le capital humain est l'ensemble des compétences, qualifications et autres capacités possédées par un individu à des fins productives. Il peut être inné ou s'acquérir durant le cursus scolaire, universitaire ou au cours d'expériences professionnelles, par la transmission de savoirs et qualifications ». Le capital humain initial revêt des formes comme l'intelligence, la force physique ou les connaissances transmises par la famille. Il répond plus à des facteurs génétiques ou familiaux qu'économiques et est supposé peu modulable au cours du temps.

Selon la banque mondiale (BM), le capital humain est « l'ensemble des connaissances, des compétences et données d'expérience que possèdent les individus et les rendent productifs ».

Cette notion développée par G. Becker repose sur l'idée selon laquelle : « le travail qualifié serait assimilé à un capital dont les caractéristiques sont le niveau d'éducation de formation et de qualification ». La théorie du capital humain part d'une série de fait; dans les

pays développés, le capital humain est le facteur de différenciation le plus important dans la concurrence internationale; il se réunit donc au tour de l'éducation, de la formation professionnelle, des compétences, des qualifications et expériences déterminant une aptitude individuelle d'exercer une activité économique. Le concept met l'accent sur l'importance du facteur humain dans les économies basées sur les connaissances et les compétences. Cela laisse supposer que les connaissances et les aptitudes acquises par un individu en se formant accroissent ses chances sur le marché du travail d'où la nécessité d'appréhender la portée du capital humain et les atouts d'ordre économiques.

A la suite de Becker (1964), le capital humain représente « le stock de ressources productives incorporées aux individus; eux même constitués d'éléments aussi divers que le niveau d'éducation, de formation, et d'expériences professionnelles, l'état de santé ou la connaissance du système économique. » (Wikipédia, 2011). Autrement, toutes formes d'activités sont susceptibles de contribuer à la croissance économique et développement humain. Dans son ouvrage majeur, l'idée de base de l'analyse beckerienne est que les écarts de salaires résultent des écarts de productivités entre travailleurs. Cette différentielle de salaire et de productivité s'expliquerait par une détention inégale en capital humain (OCDE, 2011). Ce faisant les économistes essayaient de comprendre l'énigme que constitue la croissance économique. La théorie du capital humain est construite par analogie à la théorie du capital physique. L'éducation et la formation sont considérées comme des investissements que l'individu effectue rationnellement afin de constituer un capital productif inséparable de sa personne.

Les travaux de Dénison (1961) ont montré que 23% de la croissance économique des Etats –Unis entre 1930- 1960 était imputable à l'accroissement du capital humain donc à l'éducation. En outre de son effet positif sur le tissu économique, l'investissement en capital humain se traduit par des effets de diffusion au niveau de la société. Le capital humain représente en réalité tout ce qui accroît la productivité en plus du capital physique et du progrès technologique. Le stock de capital humain contribue à accroître les compétences de l'individu et ainsi augmenter son rendement marginal. Tout effort économique envisagé en investissant dans le capital humain stimulera à priori la croissance par des gains de productivité induits. L'approche du capital humain met en exergue le rôle déterminant du facteur humain et du travail qualifié sur l'activité économique d'où l'importance du capital humain et les ambitions des pays sont de plus en plus orientées vers des investissements accrus en capital humain, donc en éducation et formation. La théorie du capital humain explique donc comment l'investissement en éducation peut concourir à un développement

social et économique d'un pays. Ainsi rendre gratuite l'école est un investissement que l'Etat doit consentir pour favoriser son essor rapide et tendre vers le bien-être des citoyens.

Hanushek et Woebmann en 2011 ont modélisé la relation entre le taux moyen de croissance et des mesures composites de qualité du capital humain pour expliquer en quoi l'éducation peut-elle favoriser la croissance.

C / REVUE EMPIRIQUE

Les recherches théoriques qui soulignent la relation entre la croissance de l'output et le capital humain découlent de la remarque qui suit : les pays les plus riches sont aussi ceux qui ont les niveaux d'éducation les plus élevés.

Une étude menée au Sénégal (1970-2000) par Dione (2003) a révélé que le capital humain a un impact positif à long terme sur la croissance. Cependant à court terme, le capital humain n'est pas significatif autrement dit a un impact négatif sur la croissance économique. Le capital humain est évalué suivant les niveaux d'éducation.

Medenon (2004) appréhendant le capital humain par les nombres moyens d'années d'études primaire, secondaire et supérieure dans la population âgée de plus de 15 ans ; aboutit à la conclusion que l'éducation (qu'elle soit de niveau primaire, secondaire ou supérieure) n'a pas d'effet significatif sur la croissance du produit intérieur brut (PIB) par tête en Afrique. L'étude a utilisé les données de la base d'éducation de Robert Barro et de WDI (2004). Selon cet auteur, ce résultat pourrait être dû à un problème de mesure du capital humain car cette notion est difficile à être évaluée.

Aussi, certains résultats obtenus au niveau de l'OCDE (2006) révèlent-ils le lien entre le capital humain et la croissance économique. Si le temps que consacre chaque personne à l'éducation augmente d'un an, le produit économique du Pays par habitant devrait augmenter à long terme dans une fourchette comprise entre 4 et 6. Dans la plupart des pays de l'OCDE, l'augmentation du Produit Intérieur Brut (PIB) s'explique pour moitié par l'accroissement de la productivité du travail selon les indicateurs de l'OCDE en 2003. Le capital humain est au cœur des différentes approches adoptées pour améliorer la productivité du travail : il relie l'ensemble des intrants productifs mais il est également un facteur déterminant pour le rythme du progrès technologique.

L'estimation de la relation entre l'éducation et la croissance économique est traversée de contradiction. Celles-ci ont notamment souligné le manque de précision dans les indicateurs mesurant le capital humain (NADI Altiwok, 2007). PRITCHETTE (2001) dégage trois grandes explications pour comprendre pourquoi les analyses économiques les plus robustes ne permettent pas de conclure à une relation stable positive entre le capital humain et la croissance économique :

L'augmentation des salaires individuels peut conduire à une décroissance de la production du pays les nouveaux diplômés se dirigent en masse vers des secteurs improductif tels que l'administration publique ; si malgré l'augmentation de la population éduquée, le secteur privé n'a pas besoin de nouveaux travailleurs qualifiés, une baisse non prévue du taux de rendement de l'éducation peut survenir ex-poste et ainsi la contribution de ce gain individuel peut être plus petite que l'aurait prédire le taux de rendement ex-ante ; la qualité de l'éducation peut être tellement faible qu'il n'y a pas les compétences requises pour aboutir à une croissance économique. Cette brève revue de littérature nous a révélé un enseignement principal à savoir que la contribution positive du capital humain à la croissance économique dans un pays dépend des spécificités du système éducatif, de la structure économique et des attributions de la gouvernance. En outre, la spécification du modèle, le choix de la variable capital humain, la nature des données et la méthode économique peuvent influencer le résultat de la corrélation entre le capital humain et la croissance économique.

Le modèle de Hanushek et Woelßmann (2011) appliqué à la France, permet d'estimer l'effet sur la croissance d'une amélioration des résultats de son niveau d'éducation mesuré par les tests PISA à travers deux scénarios. Le premier permettrait à la France de rejoindre le niveau PISA de l'Allemagne, le second celui de la Corée du Sud, qui dans ce classement mondial atteint les meilleurs scores. Les impacts économiques de ces scénarios ou plutôt des réformes éducatives qui permettraient d'atteindre de tels scores seraient substantiels. La croissance du PIB pourrait être rehaussé de respectivement 0,12 et 0,28 point par an d'ici 2050 et de 0,37 et 0,83 point par an entre 2050 et 2075. Aussi, Les travaux d'Hanushek et Woelßmann ont été utilisés pour simuler ce qu'un pays a à gagner en augmentant le capital humain de sa population, *via* une réforme éducative. Ainsi, Robert Lynch (2015) du Washington Center for Equitable Growth a appliqué ces résultats aux Etats-Unis pour estimer ce qu'ils pourraient gagner à atteindre le score PISA de la moyenne des pays de l'OCDE, celui du Canada ou celui des meilleurs élèves américains.

Une étude menée par Aghion *et al.* (2006) ou Durlauf (2009) sur l'effet de l'éducation sur l'emploi et les salaires montre que l'éducation affecte positivement, fortement

et de façon causale les salaires et l'emploi. En moyenne, les estimations sur les salaires sont entre 5 % et 20 % par année d'étude supplémentaire. La difficulté est alors de montrer que ces bénéfices individuels privés conduisent à des effets macroéconomiques positifs.

En France, Gurgand et Maurin (2007) ont une conclusion semblable sur les vagues d'expansion de l'éducation secondaire dans les années 1970 et 1980. Autrement dit, en dépit d'une augmentation massive du niveau d'éducation des populations de différents pays, on continue d'observer une prime au diplôme ce qui corrobore l'existence d'un effet de l'éducation sur la productivité qui l'emporterait sur l'effet prix de l'augmentation de l'offre de travailleurs diplômés (Aghion et Cohen, 2004) et donc sur la croissance.

Aux Etats-Unis, Fryer (2011) a évalué une expérimentation reprenant les meilleures pratiques des écoles à chartes (*charter schools*) dans des écoles publiques en difficulté et montre qu'en moyenne, les performances des élèves augmentent.

Malgré le nombre élevé d'études empiriques récentes reposant sur des méthodes plus sophistiquées, sur des données plus qualitatives (Nadir ALTINOK (2007), HANUSHEK et WÖESSMANN (2007, 2008)), menées sur des données de comparaison internationale, l'hypothèse d'une relation claire et positive entre l'investissement en capital humain et la croissance économique est largement remise en question.

PSACHAROPOULOS (1994), PSACHAROPOULOS et PATRINOS (2002) estiment les rendements privés de l'éducation à plusieurs reprises dans pratiquement tous les pays sur une base de données individuelle de salaires en appliquant la méthode de MINCER. Il trouve des rendements plus importants dans les pays en voie de développement mais également dans les pays développés. Dans un travail plus ou moins récent, HARMON et al(2001) évaluent les rendements privés des principaux pays européens à partir des sources statistiques nationales et d'une équation de MINCER où la variable expliquée est le logarithme du salaire brut horaire. Les taux de rendement privé pour les hommes dans ces pays sont compris entre 4% et 10%. Le Royaume-Uni et l'Irlande ont des taux plus rentables aux alentours de 10%. Les taux de rendement se situent en dessous de 5% par contre pour la Norvège et la Suède. La France se situe dans une position médiane avec un rendement moyen relativement important de l'ordre de 8%. GUILLE et SKALLI (2001) et VIGER (2007) confirment ce résultat pour la France. Les études de DANQUAH, OUATTARA et SPEIGHT (2010) mettent en évidence plusieurs aspects du lien éducation et croissance économique. Nous constatons que l'effet de l'éducation sur la croissance économique est variable et dépend des pays étudiés, des

méthodes utilisées, des données quantitatives ou qualitatives, de la composition du capital humain, du potentiel de rattrapage et de la distance à la frontière technologique.

Plus spécifiquement, les pays devront de plus en plus envisager des politiques ciblant les enseignants du secondaire. Selon Mulkeen (2010), une politique réussie à l'intention des enseignants devrait relever les quatre défis suivants et liés entre eux : Offre : former un nombre suffisant d'enseignants, y compris dans des matières spécialisées ; Répartition : assurer un nombre suffisant d'enseignants qualifiés avec un équilibre des genres et une équité géographique des affectations ; Qualité de l'enseignement : celle-ci devrait être réalisée par la qualité de la formation avant l'entrée en service ainsi qu'un développement professionnel continu, une supervision de la gestion et des aspects pédagogiques ; et Coûts : des pays à divers stades de développement social et économique doivent relever ces défis dans le contexte de restrictions budgétaires et d'autres priorités éducatives contradictoires.

N. Henaff, dans son article publié en 2006, remet en question l'apport des théories économiques dans un contexte de développement. Elle rappelle que l'apport de l'économie va consister à donner un sens à la relation de causalité entre l'éducation et le développement en postulant que l'éducation produit du développement et que la relation observée historiquement (dans les pays Occidentaux et d'Asie) est reproductible, faisant ainsi de l'éducation un instrument de développement. En faisant référence à plusieurs études empiriques, elle démontre que le lien de causalité n'est pas systématiquement reconnu et que ce lien peut être inversé. De plus, elle rappelle que la question des rendements privés ne fait pas l'unanimité.

Dans leur livre, V. Vandenberghe et O. Debande (2008) remarquent également que, s'il y a une relation étroite entre le niveau d'éducation et le niveau de PIB, cela ne signifie pas qu'il y a un lien de causalité fort et que celui-ci va de l'éducation vers la croissance. De leur point de vue, le sens de la causalité dans la relation éducation et croissance n'est pas à sens unique : « ...est-ce l'éducation qui stimule la croissance ou la croissance qui incite les individus à consommer plus d'éducation ? » Dans les faits, il est probable que la causalité joue dans les deux sens » (2008). Ainsi, « l'importance accordée actuellement à l'éducation semble exagérée car une partie de la causalité est artificielle, l'éducation venant après ou à la suite de la croissance économique » (Vandenberghe, 2010-2011). Comme démontré dans notre analyse de l'efficacité de la mise en œuvre de la politique d'éducation, les ressources nationales et internationales sont nécessaires pour financer les systèmes éducatifs. La croissance économique reste un facteur déterminant de l'investissement éducatif comme l'atteste la diminution des volumes suite à la crise financière de 2008 (Unesco, 2011).

Section 2 : Cadre Institutionnel de l'étude

Nous avons eu comme structure d'accueil le ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle. Il est situé à Cadjehoun en face du ministère des affaires étrangères sur la route de l'aéroport de Cotonou. Conformément aux dispositions du Décret n°2012-431 du 6 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, le ministère a une place capitale dans le système éducatif du Bénin.

Paragraphe 1 : Mission, attribution et organisation du ministère

Le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (MESTFP) a pour mission la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique générale de l'Etat en matière d'Enseignement Secondaire conformément aux conventions internationales, aux lois et règlements en vigueur en République du Bénin. A ce titre, il est chargé de :

Déterminer les objectifs d'assurance de qualité de l'enseignement secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle conformes aux orientations du gouvernement et aux besoins de l'économie.

Développer la recherche pédagogique et les méthodes d'enseignement, d'apprentissage et d'animation visant à améliorer la qualité de l'enseignement ;

Etablir, rationaliser et mettre en œuvre la carte scolaire en liaison avec les autorités compétentes et les collectivités locales.

Agréer, normaliser et promouvoir les matériels didactiques, les manuels scolaires et autres équipements.

Déterminer les conditions de recrutement, de formation, d'affectation et de promotion des personnels administratifs et techniques dans les domaines de l'Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle, et les normes, les conditions de formation initiales et continues des formateurs.

Développer l'éducation physique, les activités culturelles, civiques en collaboration avec les ministères concernés.

Les Structures du Ministère

Le MESTFP est composé de plusieurs structures. Mais la non disponibilité d'un site approprié et certaines considérations d'ordre historique ont fait que la plupart des dites structures sont dispersées à travers les villes de Cotonou et de Porto-Novo. Ainsi, à Cotonou nous avons : le Cabinet, le SGM, l'IGM, l'IGPM, la DPP ; la DRH, la DRFM, la DIP, la DAFoP, la DIEM, la DEP, la DET, la DRIJ, l'ANFPRIJ, l'INIFRCF, la DPS et à Porto-Novo, nous avons : la DEC, la DESG, le CFPEEN. A ces différentes structures s'ajoutent les DDESTFP qui sont implantées dans leurs Départements d'origine.

Le Ministère des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle comprend :

1. le Ministre ;
2. le Cabinet du Ministre ;
3. les personnes et services directement rattachés au ministre
4. l'Inspection Générale du Ministère ;
5. le Secrétariat Général du Ministère ;
6. les Directions Centrales ;
7. les Directions Techniques
8. les Directions Départementales
9. les Organismes sous tutelles
10. les organes consultatifs nationaux ou de gouvernance participative

Le Cabinet du Ministre qui comprend :

1. le Directeur de Cabinet (DC) ;
2. le Directeur Adjoint de Cabinet (DAC) ;
3. cinq Conseillers Techniques (CT).

Au titre des services et personnes directement rattachés au Ministre, figurent :

1. le Secrétariat Particulier (SP) ;

2. la Cellule de Communication (CCOM);
3. la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP) ;
4. le Chargé de Mission du Ministre (CMM) ;
5. l'Assistant du Ministre (AM) ;
6. l'Attaché de Cabinet (AC) ;
7. le Chargé de Protocole du Ministre (CPM) ;
8. le Garde de Corps (GC) ;
9. les Chauffeurs du Ministre (CM)

□ Le Secrétariat Général du Ministère comprend :

1. le Secrétaire Général du Ministère ;
2. le Secrétaire Général Adjoint du Ministère ;
3. l'Assistant du Secrétaire Général du Ministère ;
4. le Chargé de Protocole du Ministère ;
5. le Chef de la Cellule Juridique ;
6. la Personne Responsable des Marchés Publics ;
7. le Chef de la Cellule Sectorielle de Pilotage de la Réforme Administrative et Institutionnelle.

Les Directions centrales sont :

- La Direction des Ressources Humaines (DRH) ;
- La Direction des Ressources Financières et du Matériel (DRFM) ;
- La Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) ;
- La Direction de l'Informatique et du Pré-archivage (DIP).

Les Directions Techniques sont :

- La Direction de l'Enseignement Secondaire Général (DESG) ;
- La Direction de l'Enseignement Technique (DET) ;

La Direction de l'Apprentissage et de la Formation Professionnelle(DAFoP);
La Direction des Etablissements Privés (DEP) ;
La Direction de la Promotion de la Scolarisation (DPS) ;
La Direction de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes (DRIJ) ;
La Direction des Examens et Concours (DEC) ;
La Direction de l'Infrastructure, de l'Equipement et du Matériel (DIEM).

Les structures décentralisées sont les Directions Départementales de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, (DDESTFP) ; elles sont au nombre de six (06).

Les Organismes, Entreprises publiques et semi-publiques sous tutelle sont :

L'Institut National de l'Ingénierie de Formation et de Renforcement des Capacités des Formateurs (INIFRCF) ;

L'Agence Nationale de la Formation Professionnelle(ANFP)

Le Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education Nationale (CFPEEN).

Les Organes Consultatifs et/ou Délibératifs sont :

Le Conseil Consultatif National de l'Enseignement Secondaire Général, Technique et de la Formation Professionnelle (CCNESGFTP) ;

Le Conseil Consultatif National de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (CCNFTP) ;

Le Conseil Sectoriel pour le Dialogue Social (CSDS).

Nous nous intéressons à la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP) dans laquelle nous avons effectué notre stage.

Mission et attribution de la Direction de la Programmation et de la Prospective

La Direction de la Programmation et de la Prospective a pour mission d'assurer la gestion du processus de planification du ministère. A ce titre, elle est chargée de :

Collecter, traiter et diffuser toutes les informations nécessaires à une réflexion prospective et stratégique dans les domaines de compétence du ministère, notamment par rapport aux attentes et besoins des usagers;

Animer les processus d'analyse, de planification et de suivi-évaluation du ministère;

Elaborer, suivre et évaluer en liaison avec le Cabinet du Ministre et le Secrétariat Général du Ministère, les plans stratégique et opérationnel du ministère;

Elaborer, en liaison avec les directions techniques, les directions départementales, les collectivités locales et les organismes sous tutelles, les programmes et projets du ministère;

Mobiliser, en liaison avec les services financiers, les financements pour ces projets et programmes;

Mettre en place une base de données et un dispositif de collecte et de traitement des informations pour réussir la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation au sein du ministère;

Veiller à la prise en compte de l'égalité des chances, de l'approche genre et de promotion de l'emploi dans tous programmes et projets du ministère.

La Direction de la Programmation et de la Prospective comprend :

Le Secrétariat ;

Le service des Etudes et de la prospective (SEP) ;

Le Service de la Gestion du Système d'Information (SGSI) ;

Le Service de la Coopération (SC) ;

La Cellule de Suivi-Evaluation / capitalisation des Programmes et Projets (CSE/PPP) ;

La Cellule Environnementale (CE)

La DPP est dirigée par un ingénieur, planificateur, ingénieur statisticien-économiste ou économiste.

Le Service de la Gestion du Système d'Information

Le SGSI est chargé de :

Coordonner la collecte des données statistiques du sous-secteur au niveau des directions départementales

Centraliser, traiter et analyser les données statistiques du sous-secteur et en assurant la synthèse et la diffusion en vue de leur exploitation ;

Elaborer et diffuser l'annuaire statistique du Ministère ;

Elaborer des outils d'aide à la décision dans le sous-secteur (tableau de bord carte scolaire, guide d'orientation) ;

Assurer le pilotage, la maintenance et l'exploitation du système d'information, en liaison avec les utilisateurs et les acteurs du système ;

Coordonner les activités se rapportant aux statistiques et à la documentation du système ;

Coordonner toutes les activités relatives à l'organisation du conseil consultatif national du sous-secteur et d'en assurer, avec les structures concernées, le secrétariat.

Le Service de la Gestion du Système d'Information comprend deux divisions :

La Division centralisation et Analyse des données statistiques (DCADS) ;

La Division Gestion de l'Information (DGI)

Paragraphe 2 : Déroulement du Stage et intérêt de l'étude

Déroulement du Stage

Au MESTFP, nous avons effectué un stage académique de trois 3 mois plus précisément à la DPP. De façon générale, nous avons travaillé sur les effets de gratuité de la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire. Des entretiens et conférences ont marqué notre stage au ministère.

Intérêt de l'étude

Sur le plan théorique, le développement économique d'une nation s'explique par plusieurs facteurs dont le capital humain qui résulte de l'éducation. Au Bénin, plusieurs politiques ont été menées dans le système éducatif parmi lesquelles figure la politique de gratuité de la scolarisation des filles. Il est donc important d'étudier l'effet de cette politique sur l'éducation des filles. Cette étude est capitale car l'éducation est un élément du capital humain.

Chapitre 2 : Présentation, Analyse des résultats et recommandations

Dans ce chapitre, nous présenterons d'abord la démarche méthodologique utilisée après aborder la Présentation, Analyse des résultats et recommandations.

Section 1 : Démarche méthodologique

Le travail consiste en premier lieu à définir la population mère de notre étude et son échantillon, ensuite présenter les méthode et les techniques de la collecte des données, enfin présenter, interpréter et discuter les données collectées.

1/ Identification de la population mère et de son échantillon

La population mère

La population mère définie dans le cadre de notre étude est l'ensemble des du département du littoral. Il s'agit des élèves notamment les filles; les parents d'élèves. Par ailleurs, nous avons prévu consulter des personnes qualifiées au sein de l'administration des collèges; les enseignants des collèges pour des entretiens en vue d'avoir leurs impressions et autres informations par rapport à cette politique.

L'échantillonnage

Un échantillon étant un groupe d'individus représentatifs de la population mère, celui-ci nous permettra d'inférer les caractéristiques de cette population mère. Nous avons procédé par la technique d'échantillonnage non probabiliste (échantillonnage par choix raisonné) pour nous limiter au choix de quelques personnes vue les difficultés majeures associées à l'effectif pléthorique des personnes ciblé dans notre enquête dans la réalisation du travail sur le terrain ainsi que des contraintes relatives à la disponibilité de ces personnes.

Tableau n°1 : Echantillonnage de la population mère

MENAGES					
Population mère	Quartiers de ville parcourus	Effectif prévu(EP)	Effectif touché(ET)	Pourcentage ET/EP*100	Mode d'échantillonnage
1 ^{er} arrondissement	AVOTROU	13	13	100	Choix raisonné
2 ^{ème} arrondissement	YENAWA	29	29	100	Choix raisonné
3 ^{ème} arrondissement	ADOGLETA	11	11	100	Choix raisonné
4 ^{ème} arrondissement	DEDOKPO	8	8	100	Choix raisonné
5 ^{ème} arrondissement	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru
6 ^{ème} arrondissement	LADJI	4	4	100	Choix raisonné
7 ^{ème} arrondissement	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru
8 ^{ème} arrondissement	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru	Non parcouru
9 ^{ème} arrondissement	VEDOKO	9	9	100	Choix raisonné
10 ^{ème} arrondissement	FIFADJI	32	32	100	Choix raisonné
11 ^{ème} arrondissement	HOUYEIHO	3	3	100	Choix raisonné
12 ^{ème} arrondissement	CADJEHOUN FIDROSSE	18	18	100	Choix raisonné
13 ^{ème} arrondissement	AGLA	23	23	100	Choix raisonné
TOTAL	-	150	150	100	Choix raisonné

Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

Les méthodes

En ce qui concerne notre étude, les méthodes suivantes sont utilisées : la méthode comparative, la méthode qualitative et la méthode quantitative.

Méthode comparative :

Elle nous a aidé à comparer les phénomènes sociaux (la scolarisation) en vue de dégager quelques éléments de ressemblance et de dissemblance.

Méthode qualitative :

Elle nous a permis d'analyser les données difficilement quantifiables entre autre, les résultats des questions ouvertes ainsi que ceux de l'entretien.

Méthode quantitative

Cette méthode nous permet d'analyser les données quantifiables toute en les présentant sous forme de tableau et de graphique en vue de leur donner un sens significatif.

Les techniques de collecte des données

Les techniques suivantes ont été utilisées pour la collecte des données : la technique documentaire, la technique de questionnaire et la technique de dépouillement.

Technique documentaire : elle nous a servi à recueillir des informations fiables par l'exploitation des documents.

Technique de questionnaire : un guide de questionnaire a été élaboré pour faciliter l'entretien avec des personnes à questionner.

Technique de dépouillement : le dépouillement des questionnaires de notre enquête a réalisé à l'aide été des logiciels.

Technique de présentation des données :

Les résultats de nos investigations ont été présentés au moyen de STATA, SPSS de Microsoft EXCEL, de Microsoft WORD ; qui nous ont servi à réaliser des graphiques, des tableaux, construire la base de données des informations recueillies lors de l'enquête et aussi des mises en forme des caractères.

Section 2: Présentation, Analyse des Résultats et Recommandations

Comme cette section l'indique, nous allons présenter et analyser les résultats en premier lieu et faire des recommandations.

Paragraphe 1 : Présentation et Analyse des Résultats

A / Analyse de l'évolution de l'accessibilité des filles à la scolarisation

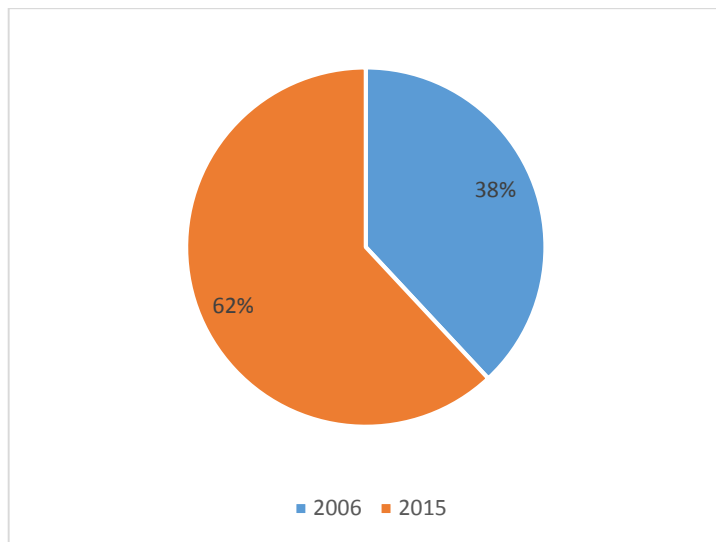
Tableau n°2 : Evolution du nombre d'élèves au public dans le département du littoral

Années	Effectif Totales des élèves(NE)	Nombre de Groupe Pédagogique(NGP)	Nombre D'établissement Public(NET)	Nombre moyen d'élève par établissement(NE/NET)
2006	35414	668	17	2083,77
2015	57640	1116	18	3202,22

Sources : Annuaires statistiques/SGSI/MESTFP

Ce tableau montre l'effectif total des élèves, le nombre de groupe pédagogique, le nombre d'établissement public et le nombre moyen d'élève par établissement public entre 2006 et 2015. De l'analyse de ce tableau, il ressort que de 2006 à 2015, le nombre d'établissement public est passé de 17 à 18, soit une augmentation d'un établissement, le nombre de groupe pédagogique est passé de 668 à 1116, soit une augmentation de 448 groupes pédagogiques avec un taux d'accroissement de 67,06%. Pendant que, l'effectif total des élèves filles comme garçons a augmenté de 2226 (57640-35414) donc un taux d'accroissement de 62,76% ; parallèlement, le nombre d'effectif moyen d'élèves par établissement passe de 2083,77 à 3202,22 soit une augmentation de 1118,45 élèves par établissement et un pourcentage d'accroissement de 53,67%. En somme, on peut conclure de ce tableau qu'entre 2006 et 2015, l'effectif des élèves a connu une augmentation de 62,76% entraînant un accroissement de 53,67% de l'effectif moyen des élèves par établissement et une augmentation de 67,06% du nombre de groupes pédagogiques. On pourrait ainsi remarquer que ce taux élevé de l'effectif des élèves scolarisés dans le département peut s'expliquer par la gratuité des frais de scolarité ; mais cette évolution rend d'avantage pléthorique l'effectif moyen des élèves par établissement et témoigne d'un manque de financement pouvant servir à construire assez d'infrastructures (salles de classe surtout et autres) afin d'améliorer les conditions d'étude des élèves.

Graphique n°1 : Evolution du nombre d'élèves au public dans le département du littoral



Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

Ce graphique nous montre, qu'en 2006 (avant la politique) le pourcentage des élèves du public est de 38 % et 62% en 2015 (après la politique). Cela est aussi expliqué par l'effet de la gratuité des frais de scolarité.

Tableau n° 3 : Etat de l'effectif total d'élèves filles au 1er cycle

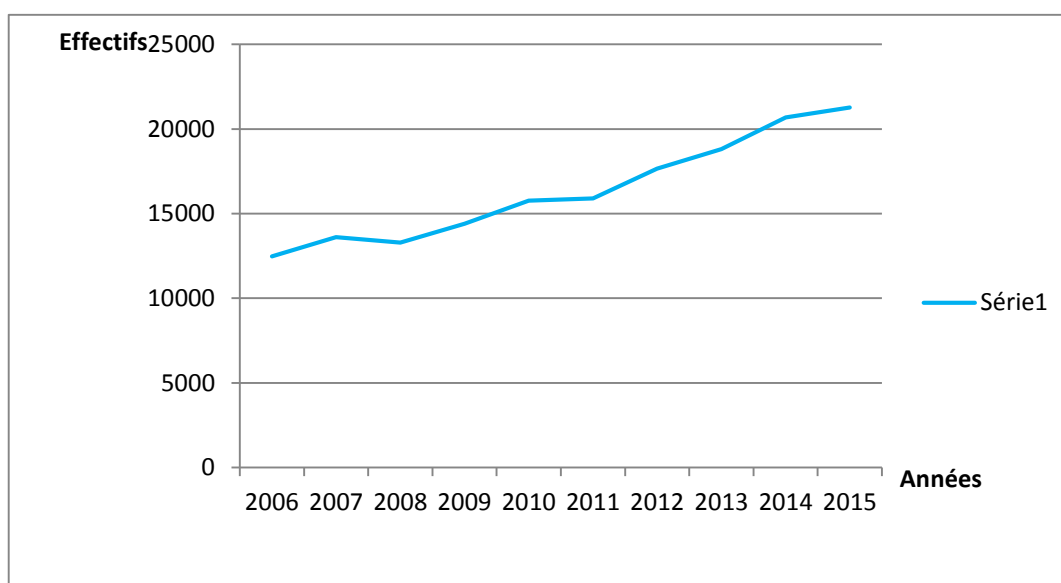
Nombre total d'élèves filles par année de 2006 à 2014 au 1er cycle											
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL 1 ^{er} Cycle
Effectifs	12483	13607	13282	14405	15763	15894	17650	18809	20674	21263	163833

Sources : Annuaire statistiques/SGSI/MESTFP

Ce tableau nous renseigne sur le nombre total de filles inscrites au 1er cycle dans le département du littoral. En effet, les effectifs des élèves filles du département de l'année 2007 ont sensiblement augmenté par rapport à ceux de l'année 2006 ; ces effectifs sont passés de 12483 à 13607, soit un accroissement de 9%. Entre 2007 et 2008 ils sont passés à 13282 soit

une baisse de 2,38%. De 2008 à 2009, ces effectifs sont passés de 13282 à 14405 soit un accroissement de 8,45%. Ces effectifs sont passés à 15763 soit une hausse de 9,42% en 2010. De cette analyse, il ressort que les effectifs de filles scolarisées ont connu une évolution de manière alternative de 2006 à 2009 (avant la politique). La même analyse entre 2010 et 2014 nous montre que les effectif des filles sont passés de 15763 à 15894, soit une augmentation 0,83% entre 2010 à 2011, et à 1529, soit une augmentation de 11,04% entre 2011 et 2012, entre 2012 et 2013, ils sont passés de 17650 à 18809 soit un accroissement de 6,56%, entre 2013 et 2014 ces effectifs ont connu une hausse de 9,91% soit une variation de 18809 à 20674 élèves. Puis entre 2014 et 2015 ces effectifs ont connu une hausse de 2,84% soit une variation de 20674 à 21263 élèves. Ces effectifs ont donc connu une évolution à la hausse de 2010 à 2014 (après la politique) sauf en 2011 où il y a eu une légère augmentation d'effectif par rapport à l'année 2010. En somme, on remarque qu'après la politique au 1^{er} cycle, l'effectif des filles du 1^{er} cycle a connu une évolution à la hausse qui peut s'expliquer par la gratuité des frais de scolarité.

Graphique n°2 : Evolution de l'effectif des filles scolarisées du premier cycle de 2006 à 2015



Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

Le graphique2 montre que les effectifs des filles du premier cycle dans le département du Littoral ont augmenté durant les quatre années qui ont suivi l'avènement de PGSFIES sauf en 2015. Grâce à la PGSFIES on a une évolution à la hausse de l'effectif des filles après la politique. Tout ceci rend compte de l'amélioration de l'accessibilité des filles dans l'enseignement secondaire.

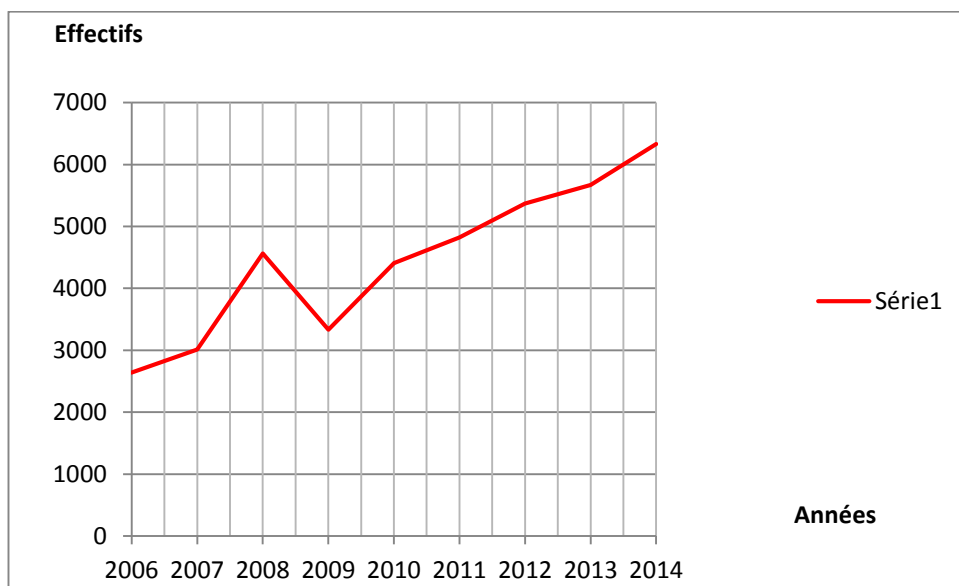
Tableau n° 4 : Etat de l'effectif total d'élèves filles au 2nd cycle

Nombre total d'élèves filles par année de 2006 à 2014 au 2 nd cycle											
Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	TOTAL 2 nd Cycle
Effectifs	2641	3011	4566	3333	4406	4820	5370	5672	6333	6325	46477

Sources : Annuaire statistiques/SGSI/MESTFP

Ce tableau nous renseigne sur le nombre total de filles inscrites au 2nd cycle dans le département du littoral. En effet, les effectifs des élèves filles du département entre 2006 et 2007 sont passés de 2641 à 3011, soit un accroissement de 14%. Entre 2007 et 2008 ils sont passés à 4566 soit une hausse de 51,64%. De 2008 à 2009, ces effectifs sont de 4566 à 3333 soit une chute de 36,99%. Ces effectifs sont passés à 4406 soit une hausse de 32,19 en 2010%. Les effectifs des filles sont passés de 4406 à 4820, soit une augmentation 9,39% entre 2010 à 2011, et à 5370, soit une augmentation de 11,04% entre 2011 et 2012. De cette analyse, il ressort que les effectifs des filles scolarisées au 2nd cycle ont connu une évolution de manière alternative de 2006 à 2012 (avant la politique). La même analyse entre 2013 et 2015 nous montre que, entre 2012 et 2013, ils sont passés de 5672 à 5370 soit un accroissement de 5,6%, entre 2013 et 2014 ces effectifs ont connu une hausse de 11,65% soit une variation de 5972 à 6333 élèves. Puis entre 2014 et 2015 ces effectifs ont connu une variation de 8 élèves soit une baisse de 0,12%. Ces effectifs ont donc connu une évolution à la hausse de 2013 à 2014 (après la politique) sauf en 2015 où il y a eu une légère diminution d'effectif par rapport à l'année 2014 qui peut s'expliquer par le rendement de la classe de 3^{ème} et aussi des mouvements intenses de grève en 2014. En somme, on remarque qu'après la politique au 2nd cycle, l'effectif des filles du 2nd cycle a connu une évolution à la hausse qui peut s'expliquer par la gratuité des frais de scolarité.

Graphique n° 3 : Evolution de l'effectif des filles scolarisées du second cycle de 2006 à 2015



Source : Réalisé par KOUASSI B. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

Le graphique 3 montre que les effectifs des filles du second cycle dans le département du Littoral ont augmenté durant les trois années qui ont suivi l'avènement de PGSFIES. Grâce à la PGSFIES on a une évolution à la hausse de l'effectif des filles après la politique. Tout ceci rend compte de l'amélioration de l'accessibilité des filles dans l'enseignement secondaire.

Tableau n°5 : Evolution de l'effectif des enseignants

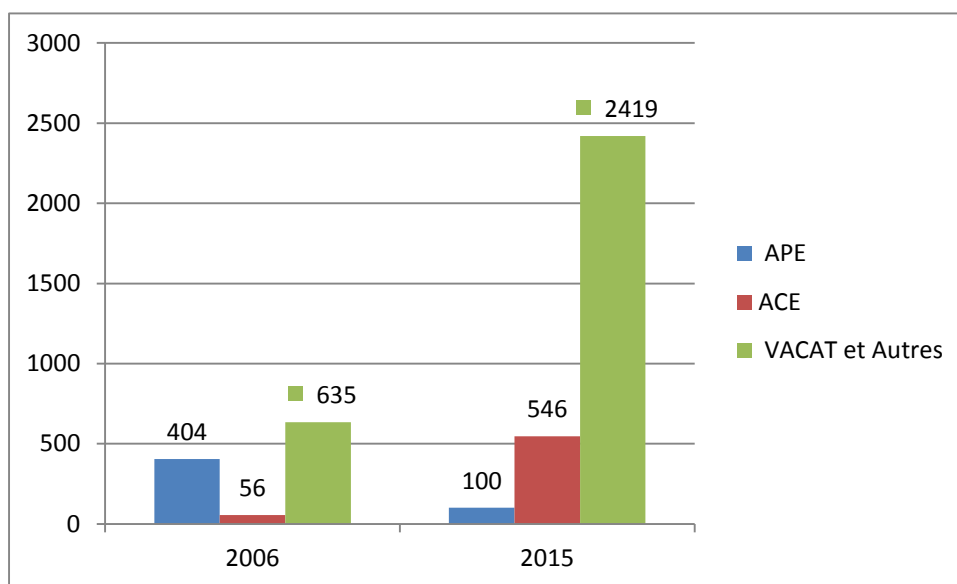
Années	Agents permanent de l'Etat APE	Agents Contractuels de l'Etat ACE	Vacataires VACAT et Autres	Total
2006	404	56	635	1435
2015	100	546	2419	3065
Evolution(%)	-75,24	875	280,94	113,98

Sources : Annuaires statistiques/SGSI/MESTFP

Ce tableau nous renseigne sur l'évolution l'effectif des enseignants du département du littoral entre 2006 et 2015. Son analyse ressort : qu'en 2006, le département disposait de 404 enseignants APE et 100 en 2015 soit une baisse de 304 APE. Cette diminution peut se traduire

par l'entrée en retraite d'un nombre d'enseignants, de l'abandon de la fonction d'enseignement pour d'autres corps et d'autre. Il y a donc devoir de recruter assez d'APE. Quant à l'effectif des ACE, une évolution de 490 ACE a été constatée entre 2006 et 2015. L'effectif des enseignants vacataires a aussi augmenté de 635 en 2006 à 2419 en 2015.

Graphique n°4 : Evolution de l'effectif des enseignants entre 2006 et 2015



Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

De ce graphe, il ressort que la diminution de l'effectif des APE en 2015 et l'augmentation remarquée dans la même année au niveau des ACE et des VACAT et autres montre que le besoin en personnel enseignant dont souffre le système éducatif, pose le problème de formation qualitative des enseignants.

. L'analyse des tableaux 2 à 5 et l'observation des graphiques 1 à 4montrent que les effectifs des élèves du département notamment les effectif des filles ont augmenté durant les années qui ont suivi l'avènement de PGSFIES. Grâce à la PGSFIES le département qui fait l'objet de notre étude à jouir de la construction d'un établissement supplémentaire et a connu d'une évolution à la hausse de l'effectif des filles après la politique. Tout ceci rend compte de l'amélioration de l'accessibilité des filles dans l'enseignement secondaire suite à la PGSFIES. L'hypothèse 1 de notre recherche est donc vérifiée.

B / Analyse de l'effet de la politique sur la rétention des filles

Il s'agit essentiellement de l'analyse des résultats d'enquête menée auprès des bénéficiaires de la politique, précisément auprès des ménages.

Les données secondaires et les informations issues des entretiens viendront en appoint pour contribuer à confirmer ou infirmer l'hypothèse de recherche relative à l'évaluation de l'impact de la politique sur la rétention des filles.

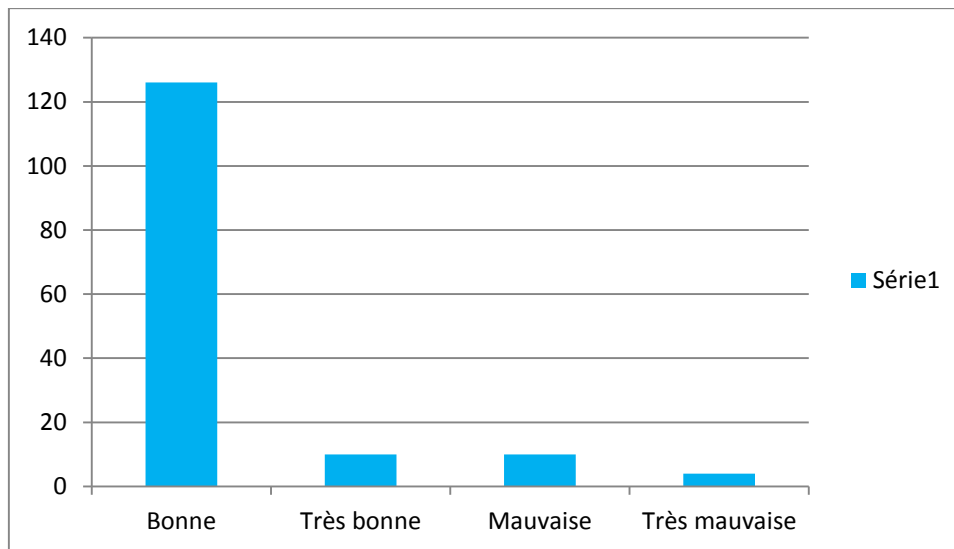
Tableau n° 6: Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité

Que pensez-vous de la gratuité que le gouvernement a initiée	Bonne	Très bonne	Mauvaise	Très mauvaise	Total
Effectif	126	10	10	4	150
Pourcentage en %	84	6,67	6,67	2,67	100

Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

On retient des différentes opinions que 84% des enquêtés ont jugé que la PGSFIES est bonne, 6,67% ont jugé que la PGSFIES est très bonne, 6,67% ont jugé que la PGSFIES est mauvaise et 2,67% ont jugé que la PGSFIES est très mauvaise, on conclut que la PGSFIES est une bonne initiative.

Graphique n°5 : Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité



Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

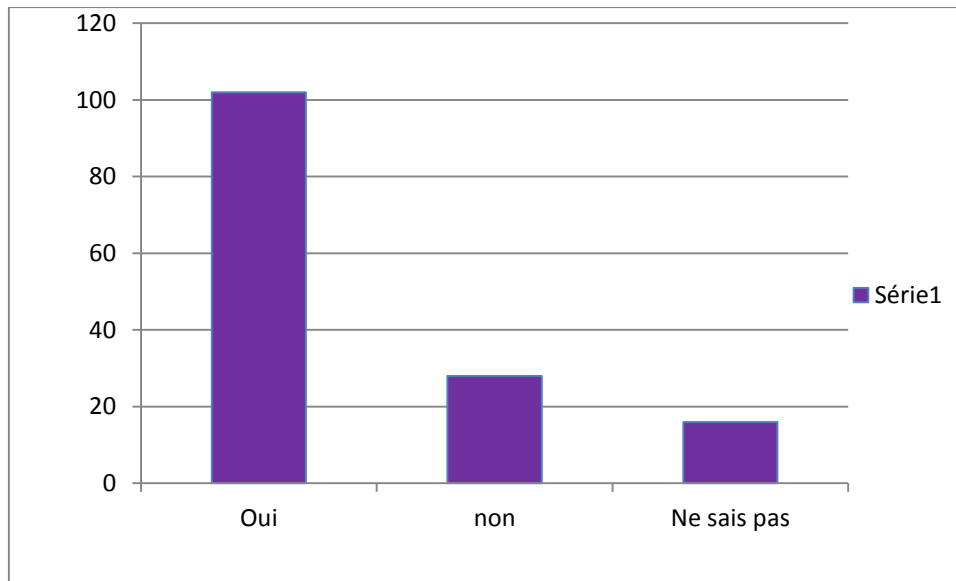
Tableau n°7 : Opinion des enquêtés par rapport à la satisfaction de l'intervention de la politique

Tirez-vous satisfaction de cette décision ?	Oui	non	Ne sais pas	total
Effectif	102	28	16	146

Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

Le Tableau 7, montre que sur 150 personnes enquêtées 102 sont satisfaites de cette PGSFIES, 28 personnes ne le sont pas et 16 personnes ne le savent pas. On n'en déduit que la PGSFIES donne une satisfaction à la majorité des ménage dans le département du Littoral.

Graphique n°6 : Opinion des enquêtés par rapport à la satisfaction de l'intervention de politique



Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

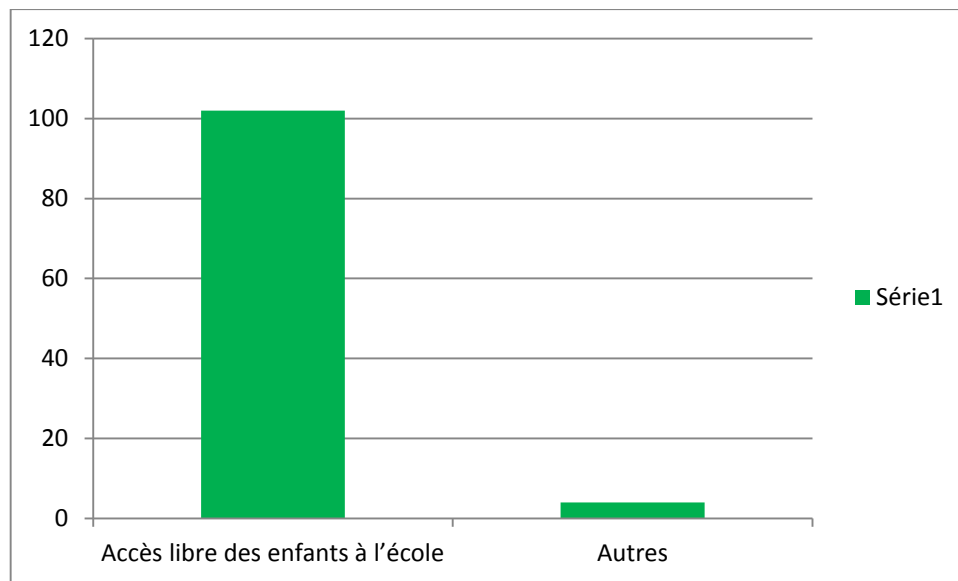
Tableau n°8 : Opinion des enquêtés sur le type de satisfaction de l'intervention de politique

Type de satisfaction ?	Accès libre des enfants à l'école	Autres	total
Effectif	102	4	106

Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

Le Tableau 8 montre que sur 150 personnes enquêtées 102 sont satisfaites d'accès libre des enfants à l'école et 4 personnes pour d'autre type. On en déduit un taux de 68% des personnes satisfaites de l'accès libre des enfants à l'école. Cela diminue au niveau de ces personnes, le nombre de fille retenue à la maison. On peut conclure que par ce type de satisfaction l'effectif des filles déscolarisées diminue au niveau du département grâce à la gratuité des frais de scolarité.

Graphique n°7 : Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité



Source : Réalisé par KOUASSI B. A. A. Athanase et MEKPOE C. Achille

L'analyse des tableaux 6 à 8 et l'observation des graphiques 5 à 7 montrent que grâce à la PGSFIES les filles retenues sont massivement scolarisées. Tout ceci montre que la PGSFIES a un effet négatif sur la rétention des filles. L'hypothèse 2 de notre recherche est donc vérifiée.

Paragraphe 2 : Recommandations

En termes de recommandations, il faut :

-Planifier et exécuter un plan de construction des salles de classe afin d'assurer de bonne condition de travail aux élèves et à leurs enseignants.

-Equiper progressivement les établissements scolaires en bibliothèque et en matériels.

-Mettre à disposition le matériel didactique dans son entièreté pour éviter aux parents d'effectuer des dépenses supplémentaires.

-Construire des cantines scolaires dans les établissements.

-Augmenter les subventions et créer des comités de suivi au niveau des circonscriptions scolaires pour suivre les dépenses en éducation.

- Améliorer les programmes d'enseignement pour assurer la qualité du capital humain
- Rendre le coût de l'éducation des filles abordable. La manière la plus directe et la plus rapide de renforcer les effectifs et la fréquentation scolaires des filles est de réduire ce qu'il en coûte aux parents d'éduquer leurs filles.
- Maintenir la politique de réduction des frais de scolarité des filles.
- Offrir des bourses, des programmes de bourses ou d'aide financière peuvent contribuer à accroître les inscriptions des filles tant dans le primaire que dans le secondaire.
- Faire de l'école une option pratique et la rendre accueillante pour les filles.
- Améliorer l'alimentation en eau et les systèmes sanitaires Lorsque les filles grandissent, l'alimentation en eau et les systèmes sanitaires sont indispensables, pas seulement agréables.
- Protéger la vie privée. Dans les sociétés où les femmes et les filles sont traditionnellement séparées des hommes, il peut être nécessaire pour accroître les taux d'inscription des filles de protéger leur vie privée en prévoyant soit des écoles séparées pour les filles et les garçons soit des heures d'enseignement décalées pour les filles.
- Fournir du matériel pédagogique non sexiste. Il est aussi important que les écoles modernisent leurs manuels et leurs programmes afin que le matériel pédagogique ne montre pas uniquement les femmes et les filles dans des rôles traditionnels mais qu'il encourage les filles à essayer diverses carrières et à participer plus à la vie de la société.
- Former plus d'enseignantes
- Mettre l'accent sur la qualité de l'éducation.
- former plus d'enseignants de manière à avoir des classes de moins de 40 élèves en moyenne.
- améliorer la formation des enseignants afin de remplacer l'apprentissage traditionnel « par cœur » par des démarches interactives et de résolution de problèmes.
- Mobiliser les collectivités pour éduquer les filles, notamment dans les zones plus pauvres, il est indispensable de mobiliser les collectivités et de les faire engager à éduquer

tous les enfants, à trouver des enseignants acceptables, à encourager les enseignants et les élèves, et à répondre aux besoins des écoles, des élèves et des enseignants.

On sait bien ce qu'il faut faire pour scolariser les filles et les aider à rester en classe jusqu'à la fin du secondaire, mais l'accomplir est une question de volonté politique concernant la manière d'utiliser des ressources rares. L'éducation sera-t-elle prioritaire ? À mesure que l'on en apprend plus sur la manière et la rapidité avec laquelle l'éducation profite de manière tangible aux filles, à leurs familles et à leurs pays, les collectivités commencent à mobiliser leur volonté politique et leurs ressources pour donner égal accès à une éducation de qualité aux filles et aux garçons.

CONCLUSION

De tout ce qui précède, le Bénin est un pays à fort taux d'analphabétisation. Ce taux s'explique par plusieurs facteurs dont la disparité entre les sexes dans l'enseignement. Pour améliorer ce taux, l'Etat béninois a mis en place une politique de gratuité à l'endroit des filles. Notre étude effectuée analyse les effets de cette politique de gratuité de la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire. Pour cela, nous nous sommes fixés des objectifs d'analyser l'accessibilité des filles à la scolarisation dans l'enseignement secondaire, l'impact de la politique sur la rétention des filles. Pour aboutir à ces objectifs nous nous sommes appuyés sur des hypothèses que sont :

- La politique de gratuité améliore l'accessibilité des filles à la scolarisation.
- La politique de la gratuité de la scolarisation a un effet négatif sur la rétention des filles.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIES

ADAM SMITH (1776), *Recherche sur la nature et les causes de la Richesse des Nations*, Vol I et II.

AGHION et al (2006), DURLAUF (2009) FRYER (2011), GIBBONS et MCNALLY(2013), AGHION et al. (2009), RYCX et AL. (2015)33 GURGAND et MAURIN (2007). *croissance-éducation* p 1-7.

. **AGHION, P. et E. COHEN. 2004**. *Éducation et Croissance*, La Documentation française, Paris, 2004.

ALTINOK N., (2007), « Essai sur la qualité de l'éducation et la croissance économique », *thèse de doctorat 2007, Université de Bourgogne, IREDU CNRS*.

ANNUAIRES STATISTIQUE MESFTP, DPP 2006-2015

BANQUE MONDIALE (2005), *Côte d'Ivoire : Rapport d'Etat du système éducatif ivoirien : éléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP*, septembre 2005.

BARRO R.J (2000), *Les facteurs de la croissance économique*, Editions Economica.

BECKER G., (1964), *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis*, University of Chicago Press.

COHEN et SOTO(2001), *revue empirique sur la croissance et le capital humain* chap2 pag2

DAVID RICARDO (1817), *Les principes de l'économie politique et de l'impôt* (Réimpression, Champs- Flammarion, 1977).

DENISON (1961), « human capital and theorectical and empirical analyse »

DIONE NGOR, (2003), *"Impact du capital humain sur la croissance économique au Sénégal, Mémoire de DEA, Institut Africain de développement Economique et de la Planification des Nations Unies*.

HANUSHEK, E.A. and L. WÖAMANN (2007), *the Role of Education Quality in Economic Growth*, *World Bank Policy Research Working Paper 4122*, February.

HANUSHEK, E.A. and L. WÖAMANN (2008), *Education and Economic Growth*, *Chapter prepared for the International Encyclopedia of Education*, 3rd Ed.

HANUSHEK ET WOEBMAN (2011), *L'éducation peut-elle favoriser la croissance*, Page 1 à 7

HENAFF, N. (2006), Education et développement, Regard critique sur l'apport de la recherche en économie, In : PILON M. (Ed. scient.), 2006, *Défis du développement en Afrique subsaharienne, L'éducation en jeu*, Ed. CEPED (Série Rencontres), Paris, pp. 67-93
Les essentiels de l'OCDE 2011 : Le capital humain, p.27.

LUCAS(1998), « *Capital Humain et Croissance Economique* »

LYNCH ROBERT (2015), « *Washington Center for Equitable Growth* »,

MANKIW N. G., ROMER D. ET WEIL D. N., (1992), "A contribution to the Empirics of

Economic Growth ", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 107, pp. 407-437.

MICHAEL D. OUATTARA O, et A. SPEIGHT, (2010), "Productivity growth, human Capital and distance to frontier in Sub-Saharan Africa", *Proceedings of the German Development Economics Conference*, Hannover 2010, 54, Verein für Socialpoliti Research Committee Development.

MINCER J., (1984), "Human Capital and Economic Growth", *Economics of Education Review*, vol 3, pp. 195-205.

NEKPO, C. (1999). *Education et Culture, tome 1*.CNPMS, Porto-Novo. 230 p.

PDDSEA (2003-2015) pp. 25-26.

. **PRITHETTE L. (1996)**: « *Where has all the education gone?* » *World Bank Working Paper Series*, n°1581, World Bank.

SCHULTZ Théodore W. "Education and Economic Growth," in *Social Forces Influencing American Education*, N.B. Henry, ed., Chicago: University of Chicago Press, 1961.

UNESCO(2000), « *les objectifs du millénaires pour le développement* » pp 36-37

UNESCO (2010). *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2010. Atteindre les marginalisés*. Paris : UNESCO.

UNESCO (2011). *Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2011. La crise cachée : Les conflits armés et l'éducation*. Paris : UNESCO.

VANDENBUSSCHE J., P. AGHION, et C. MEGHIR, (2006), "Growth, distance to frontier and composition of human capital." *Journal of Economic Growth*, vol. 11 (2), pp. 97- 127.

ANNEXES

Annexe 1:



QUESTIONNAIRE MENAGE :

N°.....

Dans le but de la rédaction de notre mémoire de fin de formation en licence professionnelle à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), option : Economie Appliquée, nous voudrions mener notre étude sur « les effets de la gratuité de la scolarisation des filles dans l'enseignement secondaire : cas du département de l'Atlantique et du Littoral ». Votre apport est utile pour la réussite de cette étude.

Département :

Commune :

Arrondissement :

Quartier de ville :

Nom et Prénom :

Profession:

Ville :

Q 1 : Quel âge avez-vous ?.....

Q 2 : Quel est votre sexe ?.....

Q 3-1: Quel est votre niveau d'étude ?

1. Aucun /___/ 2. Primaire /___/ 3. Secondaire /___/ 4. Universitaire /___/.

Q 3-2: Quelle est votre profession ?.....

Q 4: Combien d'enfants sous votre autorité son en âge d'aller à l'école ?.....

Q 5: Combien d'entre eux vont à l'école ?.....

Q 6: Quel type d'école ?

1. Publique /__/ 2. Privée /__/ 3. Publique-Privée /__/

Q 7 : Payez-vous actuellement les contributions scolaires ?

1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Ne sais pas /__/

Q 8 : Si oui,

A) A combien s'élève t- elle pour le 1^{er} enfant ? /_____ / FCFA

B) A combien s'élève t- elle pour le 2^{ème} enfant ? /_____ / FCFA

C) A combien s'élève t- elle pour le 3^{ème} enfant ? /_____ / FCFA

D) A combien s'élève t- elle pour le 4^{ème} enfant ? /_____ / FCFA

E) A combien s'élève t- elle pour le 5^{ème} enfant ? /_____ / FCFA

Q 9 : Quelle est la première raison pour laquelle vous ne payez pas ?

1. Gratuité /__/ 2. Déscolarisation /__/

Q 10 : Depuis quand ? (année) /_____ /

Q 11 : Que pensez-vous de la gratuité que le gouvernement du Bénin a initiée ?

1. Bonne /__/ 2. Très bonne /__/ 3. Mauvaise /__/ 4. Très mauvaise /__/ 5. Ne sais pas /__/

Q 12 : Quel est le contenu de cette décision ?

1. Non paiement des frais /__/ 2. La construction des salles de classe /__/
3. La gratuité de l'école /__/ 4. Aucune idée /__/

Q 13 : Quels sont les éléments rendu gratuits ?

1. Frais de scolarité /__/ 2. Manuels scolaire /__/
3. Divers souscription /__/ 4. Non applicable /__/

Q 14 : Supportez-vous actuellement d'autres charges/ frais pour leur scolarisation ?

1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Ne sais pas /__/

Q 15 : Si oui, citez-les

1. Photocopie /__/ 2. Fourniture scolaire /__/ 3. Uniforme /__/
4. Frais de bulletin /__/ 5. Frais divers /__/

Q 16 : tirez-vous satisfaction de cette décision ?

1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Ne sais pas /__/

Q 17 : Si oui, cochez le type de satisfaction

1. Accès libre des enfants à l'école /__/ 2. Soulagement par rapport au programme /__/
3. Epargne /__/ 4. Autres /__/

Q 18 : Depuis la mise en œuvre de cette décision, y a-t-il des changements dans votre vie ?

1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Sans opinion /__/

Q 19 : Si oui, précisez le type de changements

1. Satisfaction des besoins quotidiens des enfants /__/ 2. Satisfaction financière /__/
3. Le non renvoi des élèves pour motifs divers /__/ 4. Paix du cœur /__/

Q 20 : Que faites-vous avec l'argent que vous ne dépensez plus ?

1. Ne sert à rien /__/ 2. A l'entretien des enfants /__/
3. A l'achat des fournitures scolaires /__/ 4. Sert à payer les maîtres d'étude /__/
5. A renforcer les activités génératrices de revenu /__/ 6. Nourrir la famille /__/
7. Faire la tontine /__/ 8. Aucune réponse /__/

Q 21 : Y a-t-il de problèmes engendrés par la décision ?

1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Ne sais pas /__/

Q 22 : Si oui cochez les problèmes

1. Effectifs pléthoriques /__/ 2. Manque de matériels didactiques /__/
3. Manque d'encadrement des élèves /__/ 4. Grève des enseignements /__/

5. La corruption en milieu scolaire /__/ 6. Conflit en association de PE et directeurs /__/

7. Manque d'enseignant /__/ 8. Manque d'infrastructures scolaires /__/ 9. Ne sais pas /__/

Q₂₃: Quelles solutions préconisez-vous ?

1. Suivi et contrôle des enseignants /__/ 2. Dotation en matériels didactiques /__/
3. Sensibilisation des acteurs de l'éducation /__/ 4. Construction des salles de classe et
Infrastructures scolaires /__/ 5. Subvention des établissements privés /__/
6. Recrutement et formation des enseignants /__/ 7. Ne sais pas /__/

Q₂₄: Depuis l'instauration de cette décision, comment appréciez-vous la qualité des enseignements

1. Médiocre /__/ 2. Passable /__/ 3. Assez bien /__/
4. Bien /__/ 5. Très bien /__/ 6. Sans opinion /__/

Q₂₅: Pensez-vous que l'Etat pourrait faire quelque chose pour améliorer la qualité de l'enseignement ?

1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Ne sais pas /__/

Q₂₆: Si oui comment ?

1. Amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants /__/ 2. Mise en place des cantines scolaire /__/ 3. Restauration ancien programme /__/ 4. Construction d'école /__/ 5. Mise en place d'infirmerie scolaire /__/ 6. Œuvre à une bonne gestion des subventions /__/ 7. Prise en charge des fournitures scolaires /__/ 8. Recrutement d'enseignants /__/ 9. Ne sais pas /__/

Q₂₇: Pensez-vous que l'Etat dispose des ressources suffisantes pour y remédier ?

1. Oui /__/ 2. Non 3. Ne sais pas /__/

Q₂₈: Si oui énumérez ses ressources.

1. les aides au développement /__/ 2. le budget national /__/
3. Autres /__/ 4. Ne sais pas /__/

Q₂₉ : Souhaitez-vous bénéficier d'autres types de gratuité dans l'enseignement ?

1. Oui /__/ 2. Non /__/ 3. Ne sais pas /__/

Q₃₀ : Si oui alors précisez ?

.....
.....
.....

Q₃₁ : Quels sont les conseils que vous préconisez pour réussir la politique de gratuité dans l'enseignement ? (énumérez seulement trois).

- 1.....
2.....
3.....

Merci pour votre collaboration !

KOUASSI Athanase

67751864

MEKPOE Achille

67590625

Annexe 2:

Réalisation des tableaux dans stata

. tab Q11

que pensez vous de la gratuité que le gouvernement a initiée	Freq.	Percent	Cum.
bonne	126	84.00	84.00
tres bonne	10	6.67	90.67
mauvaise	10	6.67	97.33
tres mauvaise	4	2.67	100.00
Total	150	100.00	

. tab Q16

tirez vous satisfactio n	Freq.	Percent	Cum.
oui	102	69.86	69.86
non	28	19.18	89.04
ne sais pas	16	10.96	100.00
Total	146	100.00	

. tab Q17

si oui cocher le type de satisfaction	Freq.	Percent	Cum.
accès des enfants a l'école	102	96.23	96.23
autres	4	3.77	100.00
Total	106	100.00	

TABLE DES MATIERES

Avertissement.....	i
Dédicaces.....	ii
Remerciement.....	iii
Liste des acronymes.....	iv
Liste des tableaux et graphiques.....	vi
Sommaire	vii
Résumé.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre1 : cadre théorique et institutionnel de l'étude.....	2
Section 1 : Cadre Théorique de l'étude.....	2
Paragraphe 1 : problématique, objectifs et hypothèses.....	2
Problématique :.....	2
Objectif de recherche:.....	4
hypothèses :.....	4
Paragraphe 2 : la revue de la littérature.....	4
Clarification Conceptuelle.....	4
Fondement Théorique.....	7
Revue Empirique.....	11
Section 2 : Cadre Institutionnel de l'étude.....	15
Paragraphe 1 : Mission, attribution et organisation du ministère.....	15
Paragraphe 2 : Déroulement du Stage et intérêt de l'étude.....	20
Identification de la population mère et de son échantillon :.....	21
Chapitre 2: Présentation, Analyse des résultats et recommandations	22
Section 1 : Démarche méthodologique.....	22
Tableau n°1 : Echantillonnage de la population mère.....	23
Section 2: Présentation, Analyse des Résultats et Recommandations.....	24
Paragraphe 1 : Présentation Et Analyse Des Résultats.....	25
Analyse de l'évolution de l'accessibilité des filles à la scolarisation :.....	24
Tableau n°2: Evolution du nombre d'élèves au public dans le département du littoral.....	25
Graphique n°1 : Evolution du nombre d'élèves au public dans le département du littoral.....	26
Le tableau n° 3 : indique l'état de l'effectif total d'élèves filles au 1er cycle.....	26
Graphique n°2 : Evolution de l'effectif des filles scolarisées du premier cycle de 2006 à 2015.....	27

Le tableau n° 4: indique l'état de l'effectif total d'élèves filles au 1er cycle.....	28
Graphique n° 3 : Evolution de l'effectif des filles scolarisées du second cycle de 2006 à 2015.....	29
Tableau n°5 : Evolution de l'effectif des enseignants.....	29
Graphique n°4 : Evolution de l'effectif des enseignants entre 2006 et 2015.....	30
Tableau n°6 : Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité.....	30
Graphique n°5 : Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité.....	31
Tableau n°7 : Opinion des enquêtés par rapport à la satisfaction de l'intervention de Politique.....	31
Graphique n°6 : Opinion des enquêtés par rapport à la satisfaction de l'intervention de politique.....	32
Tableau n°8 : Opinion des enquêtés sur le type de satisfaction de l'intervention de politique	32
Graphique n°7: Opinion des enquêtés sur la politique de gratuité.....	33
Paragraphe 2 : Recommandations	33
Conclusion.....	36
Bibliographie :.....	37
Annexe 1:.....	39
Annexe 2 :.....	44
Table des matières :.....	45